



Projet de délibération

Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2019

Sports n°2019-071 : Règlement d'attribution des subventions communales aux associations

Monsieur le Maire expose :

La vie associative est un partenaire essentiel et vital pour la vie locale. Les associations sont de plus en plus nombreuses dans autant de domaines que d'activités. Depuis quelques années, le délai entre les demandes de subventions, les instructions des dossiers par les commissions municipales, le vote du budget et celui des subventions ainsi que le versement des subventions, rend complexe le suivi administratif. Ce délai est également préjudiciable aux associations, dans leur prévisionnel comptable et dans leur gestion administrative.

Afin de faciliter la gestion de cette vie associative,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De voter un règlement unique pour toutes les associations de la commune. Ce règlement propose de classer les associations par objet. Il prévoit également un calendrier devant permettre aux associations de suivre, de comprendre et d'anticiper le cheminement de la demande de subvention et de son versement.